

Élaborer un projet d'établissement ou de service

Écrire ou réécrire le projet d'établissement, requis par la loi, est aussi l'occasion de fédérer les équipes autour de références partagées en réfléchissant à la manière d'inscrire les missions et les prestations délivrées dans une dynamique de qualité au service des parcours des personnes accueillies et accompagnées.

Le projet d'établissement n'est plus aujourd'hui un simple catalogue d'intentions, mais un véritable engagement à réussir des articulations efficaces entre les différentes fonctions et s'inscrit dans une logique partenariale à l'échelle d'un territoire : le soin, l'accompagnement, mais aussi les fonctions supports, le management, et enfin le lien avec la gouvernance.

Public

Directeurs, chefs de service, professionnels engagés dans une démarche de rédaction de projet d'établissement ou de service.

Objectifs

- Appréhender les différentes dimensions du projet d'établissement
- Organiser une démarche participative d'élaboration du projet d'établissement en articulant pilotage de la démarche, implication des usagers et implication des équipes
- Identifier et partager les objectifs et les modes opératoires du projet
- Rédiger les objectifs du projet selon des prestations décrites et organisées
- Identifier les changements internes nécessités par les orientations du projet et les leviers du changement.

Contenus

- Les déterminants du projet d'établissement : le cadre de mise en œuvre du projet (textes réglementaires, schéma, CPOM, projet du gestionnaire) ; l'adéquation ou les évolutions des objectifs du projet au regard des besoins du public ; l'environnement et ses effets sur le projet.
- Le projet social et médico-social : les prestations délivrées (à partir du support des nomenclatures de besoins et de prestations élaborées par la mission SERAFIN-PH et adaptation aux autres champs) ; l'organisation, les procédures et les processus permettant d'assurer la personnalisation du service rendu ; les droits des usagers et la sécurité ; les références professionnelles et éthiques de l'accompagnement.
- Le projet organisationnel et fonctionnel : l'organisation du travail et l'affectation des moyens (à partir du guide de contrôle de l'IGAS) ; les modalités de pilotage de la structure et de management des équipes ; le travail d'équipe et les modalités de mobilisation et de coordination ; le respect des dispositions législatives et réglementaires ainsi que des recommandations de bonnes pratiques professionnelles ; les conditions de mise en œuvre, et d'articulation avec l'évaluation.

Durée : nous contacter